

COMMUNIQUE COMMUN PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING A L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS, ABOU DHABI, LE JEUDI 6 MARS 1980

6 MARCH 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

´POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES´ A L'INVITATION DE SON ALTESSE CHEIKH ZAYED IBN SULTAN AL NAHYANE, PRESIDENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS, M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE DANS L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS DU 5 AU 6 MARS 1980 ´DATE´.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A TENU A RENOUVELER LES SENTIMENTS DE PROFONDE AMITIE QUE LUI-MEME, LE GOUVERNEMENT ET LE PEUPLE FRANCAIS PORTENT A SON ALTESSE CHEIKH ZAYED IBN SULTAN AL NAHYANE AINSI QU'AU PEUPLE DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT PROCEDE A UN ECHANGE_DE_VUES SUR LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX, LES QUESTIONS REGIONALES D'INTERET COMMUN AINSI QUE SUR LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS. LES ENTRETIENS QUI ONT EU _LIEU A L'OCCASION DE CETTE VISITE, SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE D'AMITIE ET DE CONFIANCE REAFFIRMEE. CES CONVERSATIONS ONT ETE PRESIDEES DU COTE FRANCAIS PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ET DU COTE DES EMIRATS PAR LE PRESIDENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS, AVEC LA PARTICIPATION DES MINISTRES ET HAUTS RESPONSABLES ACCOMPAGNANT LE PRESIDENT FRANCAIS ET DE LEURS HOMOLOGUES DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS.\

´POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES´ LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT MARQUE LEUR ATTACHEMENT AUX PRINCIPES DE LA CHARTE DES NATIONS-UNIES ET DES DROITS DE L'HOMME ET ONT CONSTATE LA CONVERGENCE DE LEURS VUES SUR LES PRINCIPES QUI DOIVENT GUIDER LES RELATIONS INTERNATIONALES. ILS ONT AFFIRME LEUR CONVICTION QUE SEULS LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION PEUVENT ASSURER LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT D'UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE DANS LE RESPECT DE L'INTEGRITE ET LA SOUVERAINETE DES ETATS.

- LES DEUX PARTIES ONT EXPRIME LEURS GRAVES PREOCCUPATIONS DEVANT LES MENACES DE DESTABILISATION QUI AFFECTENT CERTAINES REGIONS DU MONDE. ELLES SE SONT PRONONCEES CONTRE TOUTES LES INTERVENTIONS ET INGERENCES EXTERIEURES, QUI RISQUENT DE PORTER ATTEINTE A LA PAIX ET A LA SECURITE. LA SITUATION CREEE PAR L'INTERVENTION DE L'URSS EN AFGHANISTAN A PARTICULIEREMENT RETENU LEUR ATTENTION. LES DEUX PARTIES ONT AFFIRME QUE CETTE INTERVENTION EST INACCEPTABLE AU REGARD DU DROIT INTERNATIONAL COMME DU DROIT LEGITIME DU PEUPLE MUSULMAN D'AFGHANISTAN A DECIDER DE SON PROPRE DESTIN ET EN CONSEQUENCE, ELLES ONT INSISTE SUR LA NECESSITE DU RETRAIT DES FORCES SOVIETIQUES.\

´POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES´ LES DEUX PARTIES ONT MARQUE TOUT LE _PRIX QU'ELLES ATTACHENT AU MAINTIEN DE LA STABILITE ET DE LA SECURITE DANS LA REGION DU GOLFE ´PERSIQUE´, LOIN DE TOUTE INTERVENTION EXTERIEURE ET POUR LE BIEN ET LA PROSPERITE DU MONDE. ELLES ONT SOULIGNE QUE LES MOYENS DE GARANTIR CETTE STABILITE ET CETTE SECURITE RELEVANT DE LA SEULE RESPONSABILITE DES ETATS DE LA REGION.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT EXPRIME LEURS VIVES PREOCCUPATIONS DEVANT LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT OU PERSISTE UN GRAVE FOYER DE TENSION QUI MENACE NON SEULEMENT LA STABILITE ET LA PAIX DE LA REGION, MAIS ENCORE LA SECURITE ET LA PAIX DU MONDE. APRES AVOIR RAPPELE LEURS POSITIONS RESPECTIVES ILS ONT REAFFIRME LA NECESSITE DE TROUVER A CETTE SITUATION, UNE SOLUTION JUSTE, DURABLE ET GLOBALE, COMPORTANT NOTAMMENT L'EVACUATION PAR ISRAEL DES TERRITOIRES ARABES OCCUPES DEPUIS 1967 ET LA GARANTIE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN, Y COMPRIS SON DROIT A L'AUTODETERMINATION DANS-LE-CADRE DU REGLEMENT DE PAIX GLOBAL. ILS ONT SOULIGNE, A CET EGARD, QUE LE PROBLEME PALESTINIEN, QUI EST AU_COEUR DE LA CRISE DU MOYEN-ORIENT, N'EST PAS UN

PROBLEME DE REFUGIES, MAIS CELUI D'UN PEUPLE, QUI A DONC LE DROIT A UNE PATRIE.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT, PAR AILLEURS, EXPRIME LEUR PROFONDE INQUIETUDE CONCERNANT LA SITUATION AU LIBAN ET REAFFIRME LEUR SOUTIEN A LA SOUVERAINETE, A L'INTEGRITE TERRITORIALE ET A L'INDEPENDANCE DE CE PAYS.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES` LES DEUX PARTIES SONT CONVENUES QUE LE DIALOGUE EURO - ARABE OFFRE DES POSSIBILITES CONSIDERABLES REpondant A L'INTERET COMMUN DES PAYS DE LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE ET DES PAYS ARABES, ET ELLES ONT AFFIRME LA NECESSITE ET L'URGENCE DE LE CONSOLIDER.

- ELLES ONT, DE MEME, EXPRIME LE SOUHAIT QUE SOIT ETABLI UN DIALOGUE ENTRE LES PAYS DU GOLFE `PERSIQUE` ET LES PAYS DE LA COMMUNAUTE_ECONOMIQUE_EUROPEENNE.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A, PAR AILLEURS, EXPOSE SA PROPOSITION D'UN TRILOGUE ENTRE LES PAYS ARABES, LES PAYS EUROPEENS ET LES PAYS AFRICAINS. SON ALTESSE LE PRESIDENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS A EXPRIME SON APPUI A CETTE PROPOSITION ET A SOUHAITE QUE LES EFFORTS ENTREPRIS A CE SUJET SOIENT POURSUIVIS DE FACON A ABOUTIR DES QUE POSSIBLE A DES REALISATIONS EFFECTIVES.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES` SON ALTESSE LE PRESIDENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS A MARQUE TOUT L'INTERET QU'IL PORTE A L'ENTREE EN ACTIVITE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE, DONT L'ACTE DE FONDATION A ETE SIGNE LE 28 FEVRIER `1980 ` DATE` DERNIER. IL A EXPRIME LE SOUHAIT QUE CET INSTITUT SOIT TRES RAPIDEMENT EN_MESURE DE REMPLIR SES MISSIONS, QUI VISENT ESSENTIELLEMENT A L'APPROFONDISSEMENT DE LA CONNAISSANCE DU MONDE ARABE ET A UNE MEILLEURE CONNAISSANCE RECIPROQUE DES LANGUES, DES CULTURES ET DES CIVILISATIONS DES PAYS ARABES ET DE LA FRANCE, ET A TRAVERS CELLE-CI, DE L'EUROPE.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES` LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT SOULIGNE LEUR COMMUNE SATISFACTION DEVANT LE HAUT NIVEAU ATTEINT PAR LA COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET LES EMIRATS ARABES UNIS.

- LES DEUX DELEGATIONS SE SONT FELICITEES DES EXCELLENTES RELATIONS QUI SE SONT ETABLIES ENTRE LES DEUX PAYS, EN-PARTICULIER DANS LES DOMAINES DU PETROLE ET DU GAZ ET ELLES ONT EXPRIME LE SOUHAIT QUE LEUR COOPERATION PUISSE S'ETENDRE A LA PETROCHIMIE AINSI QU'AU SECTEUR DU DESSALEMENT, DE L'ELECTRONIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS. EN CE QUI CONCERNE LA PRODUCTION DES ENGRAIS, ELLES ONT EXAMINE FAVORABLEMENT LE DEVELOPPEMENT DE LEUR COOPERATION INDUSTRIELLE A RUWAIS AVEC L'INCLUSION D'UNE PARTICIPATION FRANCAISE AU CAPITAL.

- LES DEUX PARTIES ONT MIS EN RELIEF LEUR VOLONTE DE RENFORCER LE CONTENU TECHNOLOGIQUE DE CETTE COOPERATION.

- A CET EFFET, ELLES ONT SIGNE :

- UN ACCORD PORTANT SUR LA FORMATION DES _CADRES DE L'INDUSTRIE PETROLIERE £
- UN ACCORD PORTANT SUR LA SURVEILLANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS PETROLIERES £

- UN ACCORD PORTANT SUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ENERGETIQUE NUCLEAIRE DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS £

- UN ACCORD PORTANT SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES £

- UN ACCORD DE COOPERATION DANS LE DOMAINE AGRICOLE £

- UN ACCORD DANS LE DOMAINE DE LA COOPERATION MEDICALE.

- LA COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE DE COOPERATION ECONOMIQUE SE REUNIRA PROCHAINEMENT POUR VEILLER A LA MISE EN_OEUVRE DE CES DECISIONS.\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - ABOU DHABIENNES` LES DEUX CHEFS_D_ETAT SE SONT FELICITES DE L'HEUREUX DEVELOPPEMENT DES RELATIONS CULTURELLES ET TECHNIQUES ENTRE LES DEUX PAYS SUR LA BASE DE L'ACCORD DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE CONCLU EN JUILLET 1975. ILS SONT CONVENUS DE POURSUIVRE LES ACTIONS _ENTREPRISES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE EN FRANCE ET DU FRANCAIS DANS L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS.

LES DEUX PARTIES SE SONT MISES D'ACCORD POUR APPROFONDIR LEUR COOPERATION DANS LE

- LES DEUX PARTIES SE SONT MISES D'ACCORD POUR APPROFONDIR LEUR COOPERATION DANS LE DOMAINE DES TECHNIQUES ET DES MOYENS AUDIOVISUELS AINSI QU'EN CE QUI CONCERNE LE DEVELOPPEMENT DES ECHANGES DE PROGRAMMES ET D'EXPERTS ET LA FORMATION DES CADRES.

- LES DEUX CHEFS_D_ETAT ONT MANIFESTE LEUR SATISFACTION D'AVOIR PU, A L'OCCASION DE CETTE VISITE, ECHANGER LEURS POINTS_DE_VUE ET ILS SE SONT FELICITES DES RESULTATS OBTENUS. ILS SONT CONVENUS DE L'UTILITE DES RENCONTRES ENTRE DIRIGEANTS ET RESPONSABLES DES DEUX PAYS POUR SE CONSULTER SUR LES MOYENS LES MEILLEURS POUR ASSURER LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ET DE LA COOPERATION ENTRE LES DEUX PAYS.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A EXPRIME SES PLUS VIFS REMERCIEMENTS A SON ALTESSE, AU PEUPLE ET AU GOUVERNEMENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS POUR L'ACCUEIL CHALEUREUX QUI LUI A ETE RESERVE LORS DE SA VISITE A L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A INVITE SON ALTESSE LE PRESIDENT DE L'ETAT DES EMIRATS ARABES UNIS A EFFECTUER UNE VISITE EN FRANCE. SON ALTESSE LE PRESIDENT A ACCEPTE CETTE INVITATION, DONT LA DATE SERA FIXEE ULTERIEUREMENT.\